

Communications de la Municipalité

Conseil communal du 9 mai 2022

Boucllement de chantier

Les chantiers suivants sont terminés et commenceront à être amortis fin 2022 :

Préavis 13/2020 – Carrefour Martines / Verger

Sécurisation du carrefour

Crédit accordé CHF 175'000.00 TTC (routes et éclairage)

Travaux lourds terminés le 22 avril 2022. Restent les travaux de finition de surface sur les trottoirs et de marquage routier à réaliser courant mai 2022. Les factures finales ne sont pas encore établies, mais le chantier devrait boucler dans les montants annoncés.

Préavis 14/2020 – Route des Martines (tronçon Verger / Petit Mont)

Réaménagement de la chaussée et des trottoirs

Mise en conformité du réseau d'évacuation des eaux

Crédit accordé CHF 750'000.00 TTC (routes et éclairage)

CHF 285'000.00 HT (collecteurs)

Travaux lourds terminés le 22 avril 2022. Restent les travaux de finition de surface sur les trottoirs, de marquage routier à réaliser courant mai 2022, et de plantations d'arbres à faire en automne 2022. Les factures finales ne sont pas encore établies, mais le chantier devrait boucler dans les montants annoncés.

Adjudications

Compte 460.3144.01 – Aménagement collecteur

Chemin de Chatifeuillet, réalisation d'un passage sous le chemin pour affluent du ruisseau de la Mèbre

- Appel d'offres auprès de deux entreprises, procédure sur invitation.
- Travaux adjugés à Gasser SA pour un montant TTC de CHF 31'192.90

Réponses aux questions du Conseil communal du 13 décembre 2021 concernant le déneigement et le salage des routes communales

Déversage des surplus de neige dans le talus menant à la Valleyre, entre le pont St-Michel et la bordure de l'ancienne déchetterie

Actuellement, les surplus de neige ramassés lors de grosses chutes sont déversés dans ce talus. Nous ne disposons en effet pas d'autre endroit qui s'y prête sur ce site sans risquer des problèmes de gel sur les routes et trottoirs au moment de la fonte de la neige. Le garde-forestier a néanmoins confirmé que cette pratique n'a pas d'impact négatif du point de vue écologique et l'administration communale reste à la recherche d'une solution plus optimale.

Salage des routes – chemin du Mottier

Les routes cantonales, principales et communales font l'objet d'un salage régulier, mais parcimonieux dans le but de préserver l'environnement. Ainsi, si la température est relativement douce durant la journée et qu'elle fait fondre la neige, un risque de gel est possible durant la nuit lorsque les

températures chutent à nouveau. C'est probablement ce qui s'est passé en décembre dernier au chemin du Mottier. La Voirie met toutefois tout en œuvre pour éviter ce genre de situation.

Réponses aux questions du conseil communal du 28 mars 2022

Zone 30 km/h Martines

A l'heure de la rédaction de ces lignes, la mise à l'enquête de la zone 30 km/h des Martines n'a pas fait l'objet d'opposition, mais le délai est encore ouvert jusqu'au 5 mai 2022. Si aucune opposition n'est formulée, le dossier sera envoyé à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) pour accord. Compte tenu des délais, le préavis sera en principe soumis au Conseil communal le 10 octobre 2022.

Validation initiative des arbres pour ma commune

Dans sa séance du 3 mai 2022, la Municipalité a procédé au contrôle des signatures de l'initiative populaire communale "Des arbres pour ma la commune". Le nombre de signatures requises était de 903 (15% du corps électoral) (cf. art. 142 LEDP-VD). Le nombre de signatures valables est de 1'138. Celui des signatures non valables est de 177. L'initiative a donc abouti.

Conformément à l'art. 147 LEDP-VD, la Municipalité transmettra le plus tôt possible l'initiative au Conseil communal accompagnée de son préavis. Le Conseil communal devra ensuite se prononcer sur l'approbation ou le rejet de l'initiative dans les neuf mois à compter du 3 mai 2022 (art. 149 al. 3 LEDP-VD). Si le Conseil communal accepte l'initiative, elle devra être mise en œuvre. S'il la refuse, elle sera soumise à l'approbation des électeurs.

Au nom de la Municipalité

 La syndique Laurence Muller Ahtari		 Le secrétaire Sébastien Varrin
--	---	--

Le Mont-sur-Lausanne, le 3 mai 2022